

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni en séance le **8 avril 2024**, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

**Présents :** M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CAROUX, Mme LEBLANC, M. GHELEIN

**Absents, excusés :** M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, Mme CALOONE, M. CEROUTER, M. MAERTEN, Mme VAN DE ROSTYNE,

**Pouvoirs :** Mme CALOONE à Mme ROHART, M. CEROUTER à M. SCHRICKE, Mme VAN DE ROSTYNE à M. CRINQUETTE

**Secrétaire de séance :** M. GOSSEY

Le procès-verbal de la réunion du **28 mars 2024** a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
8	Taux des contributions directes 2024
9	Budget primitif 2024
10	Subventions 2024
11	Tarif des concessions cimetière au 1 <sup>er</sup> juillet 2024
12	Tarif de la location de la salle des fêtes au 1 <sup>er</sup> juillet 2024
13	Fonctionnement de la garderie au 1 <sup>er</sup> septembre 2024
14	Mandat au Centre de Gestion pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire  
Jean-Luc Schricke

Le Secrétaire de séance  
M. Edouard Gossey

